

# RAPPORT FINAL D'EXECUTION

Par

**NKOUNA ABIA Constand**

*Ingénieur des Eaux et Forêts  
Coordonnateur Délégué du Projet OIBT/CITES  
Prunus africana*

**BEKOLO BEKOLO**

*Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts  
Directeur Général /ANAFOR  
Coordonnateur National du Projet OIBT/CITES  
Prunus africana*

**DECEMBRE 2011**



# SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. Fiche signalétique du projet .....	3
2.1 Intitulé.....	3
2.2 Numéro d'ordre.....	3
2.3 Agence d'exécution.....	3
2.4 Gouvernement hôte.....	3
2.5 Date de démarrage.....	3
2.6 Durée.....	3
2.7 Coût du projet.....	3
2.8 Deuxième tranche de financement.....	3
3. Période considérée dans le rapport.....	3
4. Description des travaux effectués.....	3
4.1 Travaux administratifs préliminaires.....	4
4.2 Travaux d'exécution des activités spécifiques du projet.....	4
5. Exécution du plan des travaux.....	5
5.1 Examen du plan des travaux.....	5
5.2 Progrès réalisés dans l'exécution des activités spécifiques.....	6
6. Principaux produits extrants réalisés.....	7
7. Analyse critique du déroulement du projet.....	8
8. Conclusion.....	8

...acée plus connue sous le nom commercial de ... ont été identifiés et patentés comme actifs dans le traitement de l'hypertrophie prostatique bénigne. L'écorce de *Prunus* est donc au centre d'une intense activité commerciale et à cause de la forte pression qu'il subit, *Prunus africana* a été déclaré espèce vulnérable par UICN. Ce fait a conduit à son inscription en 1995 dans l'annexe II de la CITES.

Faute de rapport fiable sur la gestion de *Prunus* au Cameroun, la Commission Européenne a suspendu les importations de *Prunus africana* en provenance du Cameroun sur son espace. Tous les rapports fournis pour débloquer cette situation n'ont pas réussi à convaincre la CITES et la Commission européenne. La limite principale relevée dans ces documents était la faiblesse de l'information scientifique.

C'est dans ce contexte caractérisé par le blocage des exportations de *Prunus africana* en provenance du Cameroun que le présent projet a été élaboré et soumis pour financement au Programme conjoint OIBT/CITES de renforcement des capacités des pays parties des deux institutions sur la gestion durable des espèces inscrites en annexe II de la CITES.

L'objectif du projet était d'assister l'ANAFOR, Autorité scientifique CITES-flore du Cameroun, à collecter et à analyser des données scientifiques de qualité sur *Prunus africana* pour dresser un Rapport d'Avis de Commerce Non Préjudiciable (RACNP) sur cette espèce en vue de lever la suspension. Le présent rapport final présente l'exécution globale du projet de Juillet 2010 à Décembre 2011.

## **2. Fiche signalétique du projet**

- 2.1 Intitulé :** Avis de commerce non préjudiciable sur *Prunus africana* (Hook.f.) Kalkman au Cameroun ;
- 2.2 Numéro d'ordre :** Projet thématique ;
- 2.3 Agence d'exécution :** ANAFOR ;
- 2.4 Gouvernement hôte :** Cameroun ;
- 2.5 Date de démarrage :** Juillet 2010 ;
- 2.6 Date de fin du projet :** 31 Décembre 2011
- 2.7 Durée :** 18 mois ;
- 2.8 Coût du projet (USD) :** 387860 ;
- 2.9 Niveau de Consommation du Budget (USD) :** 387860.

## **3. Période considérée dans le rapport :** Juillet 2010 à Décembre 2011

## **4. Description des travaux effectués pendant la période de référence du rapport**

Les travaux réalisés au cours de cette période peuvent être classés en deux catégories : les travaux administratifs préliminaires et les travaux d'exécution des activités spécifiques du projet.

le nationale de coordination du projet ;  
 - le Comité Technique National du projet (CTN) ;  
 - le Comité scientifique du projet ;

- Organisation à Limbe du 1<sup>er</sup> au 02 Octobre 2010, du Comité de pilotage du projet. La principale recommandation faite à l'endroit de l'équipe de coordination nationale du projet au cours de ces assises était de mener les activités du projet région par région de manière à produire un rapport d'avis de commerce non préjudiciable de *Prunus africana* pour chacune des trois principaux sites d'apparition de cette espèce au Cameroun à savoir : le Nord-ouest, le Sud-ouest et l'Adamaoua.

#### 4.2 Travaux d'exécution des activités spécifiques du projet

La mise en œuvre du projet suppose l'exécution de huit (08) activités spécifiques en vue d'atteindre des résultats ciblés. Le niveau d'atteinte de ces résultats ciblés est présenté dans le tableau ci dessous :

Tableau 1 : Présentation du niveau d'atteinte des résultats ciblés du projet

Résultats spécifiques du projet	Domaines spécifiques	Niveau d'atteinte des résultats ciblés	Source de vérifications disponibles	Commentaire approprié
1.1 Etat des Lieux sur la production, le transport, la transformation, le commerce et le contrôle de <i>Prunus africana</i> bien établi au Cameroun	Etat de la filière	Résultat ciblé atteint	Rapport final de l'étude	-
1.2 Les unités d'allocation de Prunus (PAU) bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quotas de récolte durable calculés sur une base scientifique.	Inventaire	Résultat ciblé atteint	Fiches, et rapport inventaire	• Inventaires de Prunus réalisés dans tous les sites, quotas par site et quota national calculés.
	Tarif de cubage	Résultat ciblé atteint	Rapports d'étude	• Etude conduite dans tous les sites et tarif de cubage établi par site.
	Cartographie	Résultat ciblé atteint	Cartes	• Tous les sites cartographiés et PAU délimités.
1.3 Plan simple de gestion de chaque forêt élaboré et mis en œuvre	Plan simples de gestion de <i>Prunus</i>	Résultat ciblé atteint	Documents de plans simples	• 12 plans simples de gestion de <i>Prunus</i> élaborés pour les forêts communautaires valides du Nord ouest. • Les Plans simples de gestion de Prunus dans les PAU sont en cours de finalisation(Adamaoua)
1.4 Opérations sylvicoles développées		Résultat ciblé non atteint	-	• Les financements disponibles n'ont pas permis à la coordination du projet de lancer l'exécution de cette activités
1.5 Les capacités de l'organe de gestion et de l'autorité scientifique CITES-flore renforcées, le contrôle et le suivi sont renforcés	Aspects organisationnels et opérationnels	Résultat ciblé à moitié atteint	Rapport final de l'étude	• Bien que les deux études y relatifs aient été bouclées, le renforcement effectif des capacités des Organes CITES n'a pas eu lieu : financement insuffisant. • Le système de traçabilité n'a pas été développé
	Contraintes légales de mise en œuvre/CITES	Résultat ciblé à moitié atteint	Rapport final de l'étude	
1.6 Recherche bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de <i>Prunus africana</i> au Cameroun, et les résultats publiés	Pédologie/Mycorhizose	Résultat ciblé atteint	Rapport final de l'étude	• Les résultats de ces recherches auraient dû être appliqués dans le cadre du développement des opérations sylvicoles ;mais financement insuffisant.
	Sociologie et économie	Résultat ciblé atteint	Rapport final de l'étude	
	Sylviculture artificielle	Résultat ciblé atteint	Rapport final de l'étude	
1.7 Avis de commerce non préjudiciable	Elaboration des RACNP	Résultat ciblé atteint	RACNP des siteset RACNP national	• Le comité scientifique du projet a élaboré un RACNP par site à Prunus ; • Le RACNP national a aussi été élaboré.
1.8 Dissémination des résultats	Ventilation des résultats du projet	Résultat ciblé atteint	Revue de publication	• Les résultats du projet sont transmis au MINFOP, à l'IBT/CITES ; • Le rapport de l'étude sur le tarif de cubage a fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique. • Activité exécutée en continue

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

		Progrès réalisés au Cameroun			Progrès réalisés au Nord-ouest			Progrès réalisés au Sud-ouest			Progrès réalisés Dans l'Adamaoua		
1.1 Etat des Lieux sur la production, le transport, la transformation, le commerce et le contrôle de <i>Prunus africana</i> bien établi au Cameroun													
1.2 Les unités d'allocation de Prunus (PAU) bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quotas de récolte durable calculés sur une base scientifique.	Inventaire												
	Elaboration tarif de cubage												
	Cartographie												
1.3 Plan simple de gestion de chaque forêt élaboré et mis en %uvre													
1.4 Opérations sylvicoles développées													
1.5 Les capacités de l'organe de gestion et de l'autorité scientifique CITES-flore renforcées, le contrôle et le suivi sont renforcés	Aspects organisationnels et opérationnels												
	Aspects organisationnels et opérationnels												
1.6 Recherche bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de <i>Prunus africana</i> au Cameroun, et les résultats publiés	Pédologie/Mycorhize												
	Sociologie et économie												
	Sylviculture artificielle												
1.7 Avis de commerce non préjudiciable	Elaboration RACNP												
1.9 Dissémination des résultats	Ventilation des résultats du projet												



Niveau de réalisation de l'activité

## exécution des activités spécifiques

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

projet	responsable	spécifique	Progrès réalisés Cameroun	Progrès réalisés Nord-ouest	Progrès réalisés Sud-ouest	Progrès réalisés Adamaoua	Extrant disponible
1.1 Etat des Lieux sur la production, le transport, la transformation, le commerce et le contrôle de <i>Prunus africana</i> bien établi au Cameroun	Dr TIEGUHONG	Etat des lieux	100%	100%	100%	100%	Rapport d'exécution de l'étude disponible <b>Activité achevée</b>
1.2 Les unités d'allocation de Prunus (PAU) bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quotas de récolte durable calculés sur une base scientifique.	M. BELINGA	Inventaire	100%	100%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'inventaire et quotas pour le Nord-ouest, le Sud-ouest et l'Adamaoua disponibles.</li> <li>Quota national disponible</li> </ul> <b>Activité achevée</b>
	M. AMBARA	Elaboration Tarif de cubage	100%	100%	100%	100%	Tarif de cubage Nord-ouest, sud-ouest et Adamaoua disponibles, <b>Activité achevée</b>
	M. SAMBA	Cartographie	100%	100%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie de tous les sites disponibles.</li> <li>PAU délimitées au Sud ouest et dans l'Adamaoua</li> </ul> <b>Activité achevée</b>
1.3 Plan simple de gestion de chaque forêt élaboré et mis en œuvre	M. BELINGA	Plan de gestion	100%	100%	90%	90%	<ul style="list-style-type: none"> <li>12 plans simples de gestion de Prunus disponibles (Nord ouest)</li> <li>Plans simples de gestion de Prunus dans les PAU validés .</li> </ul> <b>En cours de réalisation</b>
1.4 Opérations sylvicoles développées	-	Sylviculture artificielle	0%	0%	0%	0%	Activité non exécutée pour de financement insuffisant
1.5 Les capacités de l'organe de gestion et de l'autorité scientifique CITES-flore renforcées, le contrôle et le suivi sont renforcés	Dr BINDZI	Aspects institutionnels	50%	50%	50%	50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'exécution disponible</li> <li>Capacités des organes CITES non renforcés pour financement insuffisant</li> </ul>
	M. ASSEMBE	Contraintes légales	50%	50%	50%	50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'exécution disponible</li> <li>Capacités des organes CITES non renforcés.</li> </ul>
1.6 Recherche bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de <i>Prunus africana</i> au Cameroun, et les résultats publiés.	Dr. ONGUENE	Mycorhize	100%	100%	100%	-	Rapport final disponible <b>recherche achevée</b>
	Dr. FOUDA	Socio-économie	100%	100%	100%	-	Rapport final disponible <b>recherche achevée</b>
	Dr. TCHATAT	Sylviculture artificielle	100%	100%	100%	-	Rapport final disponible <b>recherche achevée</b>
1.7 Un Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) dressé sur <i>Prunus africana</i>	Comité scientifique président : Pr. AMOUGOU AKOA	Elaboration des RACNP-	100%	100%	100%	100%	ACNP Nord-ouest, Sud-ouest et Adamaoua disponibles. Adamaoua en cours.
1.8 Résultats de l'Activité disséminés	Coordination nationale du projet	Ventilation des résultats du projet	-	-	-	-	Activité continue, en cours d'exécution

Après douze (12) mois de mise en œuvre, les extrants clés ci-dessous sont disponibles :

- 6.1 A partir des résultats d'inventaires 04 quotas de prélèvement de *Prunus africana* ont été élaborés ; 03 quotas régionaux (Nord-ouest, Sud ouest et Adamaoua) et 01 quota national ;
- 6.2 03 Rapports d'avis de Commerce Non Préjudiciables (RACNP) ont été élaborés, validés et approuvés pour les sites du Nord ouest, du Sud ouest et de l'Adamaoua ; ce qui a conduit à la levée de la suspension de l'Union Européenne déjà pour les sites du Nord ouest et du Sud ouest. Nous espérons que ce sera aussi le cas pour l'Adamaoua. En outre un RACNP national a été élaboré ;
- 6.3 En marge des inventaires, un tarif de cubage a été établi pour chacun des sites inventoriés.
- 6.4 Par ailleurs les cartes des sites d'apparition de *Prunus* délimitant clairement les Unités d'allocation de *Prunus africana* ont été confectionnées à partir d'images les plus récentes ;
- 6.5 12 plans simples de gestion de *Prunus africana* ont été élaborés au bénéfice des forêts communautaires du Nord ouest ayant reçu l'autorisation administrative d'exploiter *Prunus africana*. Les activités d'exploitation y ont déjà d'ailleurs démarré ;
- 6.6 03 rapports finaux d'études sont disponibles pour 03 activités ;
- 6.7 03 rapports finaux présentant des résultats de recherches sur des domaines spécifiques liés à *Prunus africana* sont disponibles.

L'exploitation des résultats du projet par l'Organe de gestion CITES du Cameroun a amené à faire à l'Administration des forêts, les propositions suivantes en cours de validation au Ministère des Forêts et de la Faune :

- Le Diamètre Minimum d'exploitabilité (DME) de *Prunus africana* est fixé à 30cm suite aux recommandations de l'expert du projet en charge de l'inventaire ;
- La rotation c'est-à-dire le temps nécessaire entre deux passages successifs d'exploitation du même pied de *Prunus africana* tournera entre 5 ans et 10 ans en fonction de la zone écologique ;

Cependant, le plus grand résultat de ce projet quoiqu'il soit induit, reste la levée par la Commission européenne et pour les régions du Nord ouest et du Sud ouest, de la suspension qui pesait sur les exportations de *Prunus* en provenance du Cameroun. Tous les espoirs sont permis pour que cette suspension soit également levée pour la région de l'Adamaoua. Par ailleurs sur le terrain le prix d'achat aux acteurs locaux de la filière (Collecteurs de corce) est négocié du simple à plus du triple, ce qui va aussi en droite ligne des recommandations de l'expert du projet en charge des aspects socio-économiques de la filière *Prunus africana*.

Le déroulement du projet est restée conforme à sa planification. Toute modification de son exécution a été modifiée par le Comité de pilotage réuni à Limbe du 1<sup>er</sup> au 2 Octobre 2010. En application des nouvelles directives, les activités phare du projet à savoir : les inventaires, la détermination des quotas, la collaboration des Rapports d'avis de Commerce Non Préjudiciable, la cartographie des principaux sites de réapparition de *Prunus* assortie de la délimitation des Unités d'Allocation de *Prunus africana* ont complètement été exécutées.

Une activité sur les huit planifiées n'a pas pu être exécutée en raison de financement insuffisant il s'agit de : %Développement des opérations sylvicoles%. Par ailleurs cette insuffisance des financements n'a pas permis à la coordination du projet, d'exécuter complètement certaines activités ; ainsi, les capacités des Organes CITES n'ont pas effectivement été renforcées et les équipements de traçabilité n'ont pas été acquis.

Sur le plan financier, comme on peut l'observer dans les documents y relatifs joints en annexe, l'exécution de l'activité d'inventaire s'est révélée très onéreuse dans son ensemble à cause de la main d'œuvre local très chère dans la région du Sud-ouest (Zone touristique) et non disponible dans la région de l'Adamaoua où il a fallu importer la main d'œuvre des régions voisines du Centre et du Sud.

Par ailleurs, initialement planifié pour utiliser les étudiants, le projet s'est résigné à travailler avec les experts junior dont le coût est 2 à 3 fois plus élevé que celui des étudiants qui malheureusement n'étaient pas disponibles pendant une grande partie de la période d'exécution du projet. Cette situation a entraîné non seulement des dépassements dans les dépenses de certaines rubriques financières, mais surtout aussi, la non finalisation de certaines activités du projet. Il est par conséquent important de penser très sérieusement à un apport complémentaire de financement pour finaliser ces activités à savoir : le développement des opérations sylvicoles, le renforcement effectif des capacités des Organes CITES, la mise en place d'un système de traçabilité efficace.

## **8 Conclusion**

Le projet OIBT/CITES sur la gestion durable de *Prunus africana* au Cameroun a été exécuté normalement, conformément à sa planification. Les principaux résultats ciblés ont été atteints dans les délais requis et les extraits majeurs y relatifs sont disponibles. Toutefois, on pourrait penser compte tenu du poids financier des inventaires, à la recherche de financements additionnels de soutien pour la finalisation de certaines activités du projet. Par ailleurs il serait intéressant, d'étendre les activités du projet à la prospection de autres sites susceptibles d'abriter *Prunus africana* au Cameroun et notamment dans les zones montagneuses du Centre, du Littoral et de l'Ouest.